

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1807

présenté par

M. Houlié, rapporteur thématique et M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 34

À l'alinéa 5, substituer au mot :

« mentionnées »

le mot :

« prévues ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.